

ALECA : l'UTICA s'active pour éviter la casse

✘ *“L’Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) doit prendre en considération la situation des différents secteurs de l’économie tunisienne, tout en veillant à l’adoption de mesures d’accompagnement pour permettre à ces secteurs de réussir leur intégration”,* selon le président de l’Union Tunisienne de l’Industrie, du Commerce et de l’Artisanat (UTICA), Samir Majoul.

Le président de l’organisation patronale, dont les propos sont rapportés dans un communiqué publié mercredi, a affirmé lors d’une rencontre avec une délégation de parlementaires européens, en marge des travaux de la 3ème session de la commission parlementaire tuniso-européenne, que cet accord doit s’inscrire dans une vision large de la coopération bilatérale et ne doit pas être perçu comme un simple accord commercial bilatéral.

Les deux parties ont aussi mis l’accent sur l’importance de prendre les bonnes décisions pour créer et réunir les conditions de réussite de l’ALECA.

Elles ont discuté, lors de cette rencontre tenue mardi, des questions relatives à la coopération bilatérale, notamment les moyens de promouvoir les échanges bilatéraux et l’amélioration du climat des affaires tout en mettant l’accent sur l’importance de la relance socio-économique en Tunisie et la nécessité de soutenir les efforts du pays pour mettre en œuvre les grandes réformes nécessaires et surmonter les défis auxquels elle est confrontée.

Abordant le rôle joué par le secteur privé dans le développement du pays, le président de l’UTICA a affirmé que le secteur privé tunisien continue à créer de la croissance malgré toutes les difficultés qu’il rencontre.

Par ailleurs, la délégation de parlementaires européens et le président de l’organisation patronale ont également évoqué l’importance de la stabilisation du climat des affaires en Tunisie, la lutte contre l’économie informelle et la mise en œuvre des grandes réformes nécessaires.